

Arrondissement de
Montbrison

Guy FRANÇON Brigitte FERRET Dominique MANGEL Antoine ROBERT
Jean Claude MAZUEL Guy TISSEUR Gilles BERCET Huguette BADAR
Dominique JAY Albert RAMBAUD Laurent JOONNEKINDT Yolande
LAROUX Cassandre JANVIER Christelle PETIT

Nombre de conseillers élus : 19

Nombre de conseillers
présents : 14

Procurations : Martine AVERNA à Christelle PETIT
Absents : Bernadette de LENGAIGNE Christian CHAPELLON Estelle RIVAL
Laurent PERES

Nombre de conseillers
représentés : 1

Secrétaire de séance : Mme FERRET

20180601 ACTE DE DONATION DE LA SOCIETE SNF SAS A LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-LES-OULES

Monsieur le Maire indique la volonté de la société SNF SAS de procéder à une donation à hauteur de 150 000 € pour le compte de la collectivité laquelle sera affectée de la manière suivante :

- 75 000 € pour la rénovation des courts de tennis
- 75 000 € pour la construction d'un city stade.

APPROBATION UNANIME

20180602 PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL

Monsieur le Maire dresse un historique avant de demander à l'Assemblée délibérante l'approbation d'un protocole d'accord transactionnel avec la société SNF SAS.

En 2105, la commune s'est portée acquéreur d'une parcelle (cadastrée AI 225) en vue de revente à la société SNF SAS, laquelle souhaitait la mettre à disposition de ses salariés au titre de jardins ouvriers. La société SNF SAS a finalement renoncé à cette acquisition de sorte que la commune en est restée propriétaire.

Des frais, au titre de l'acquisition de la parcelle (achat, frais notariés et de publication auprès des services de la publicité foncière) et de la mise en place d'une clôture et plantations ont été engagés par la collectivité.

De ce fait, consciente du préjudice occasionné à la commune par son renoncement, la société SNF SAS a accepté le principe d'une indemnisation à hauteur de 50 000 €, dont les modalités sont précisées au travers du protocole d'accord transactionnel.

APPROBATION UNANIME du protocole d'accord transactionnel

20180603 OFFRE DE CONCOURS POUR LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX DE REALISATION DE LA VOIE VERTE

Monsieur le Maire dresse un historique avant de demander à l'Assemblée délibérante l'approbation d'une offre de concours de la société S.P.C.M. SA.

La commune a réalisé une voie verte « cyclable », destinée également à la circulation piétonnière.

Compte tenu de l'apport de cette voie au niveau d'une part de la valorisation du site d'implantation de l'usine de la société S.P.C.M. SA et d'autre part de la concomitance des travaux avec ceux que la société a elle-même fait réaliser pour l'enfouissement de son propre réseau électrique, la société S.P.C.M. SA a décidé de participer au financement de cette voie verte.

Les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune s'élèvent approximativement à 430 000 € TTC. La société S.P.C.M. SA souhaite apporter, au travers d'une offre de concours, une participation à hauteur de 400 000 € à la commune.

APPROBATION UNANIME

20180604 AVIS SUR LA DEMANDE DE LA SOCIETE GOODMAN FRANCE EN VUE DE CONSTRUIRE ET D'EXPLOITER UN ENTREPÔT DE STOCKAGE DE MATIERES COMBUSTIBLES

Monsieur le Maire fait part d'une consultation du public à compter du 11 juin 2018 et jusqu'au 11 juillet 2018 dans le cadre de la demande présentée par la société GOODMAN France, en vue de construire et d'exploiter un entrepôt de stockage de matières combustibles sur le territoire des Communes de Veauche et d'Andrézieux-Bouthéon..

Après avoir oui l'exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres :

- **N'émet aucune remarque sur le dossier.**

20180605 CAUTION SUPPLEMENTAIRE AU TITRE DE LA PROPRETE DU LAVE-VAISSELLE DE L'ESPACE SYLVESTRE LORS DES LOCATIONS PAR DES PARTICULIERS DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire indique qu'à plusieurs reprises, à la suite de locations de la salle sylvestre effectuées par des particuliers, le lave-vaisselle était très sale alors même qu'il n'aurait pas dû être utilisé (au titre de locations de la salle souvent sans location de la vaisselle).

Aussi il est proposé d'instaurer une caution supplémentaire de 200 € ; laquelle sera restituée après l'état des lieux de sortie si le lave-vaisselle est constaté propre.

APPROBATION UNANIME

Comice des 4 cantons 16 – 17 juin

Forum des associations 16 juin

Réunion publique City stade le 29 juin à 18h30 salle sylvestre

Prochain Conseil Municipal Mercredi 11 juillet 2018 à 19h